UFR	**SSA**
MENTION	**Urbanisme et aménagement**
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	65

NB : *Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp*

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	**Urbanisme et aménagement**
Intitulé parcours-type (PT) :	**Habitat et innovations**
Modalités de recrutement	**Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) :** Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit)
Critères de recrutement	**Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.**
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Master 1 urbanisme et aménagement Master 1 géographie Master 1 architecture et paysage Master 1 sociologie urbaine Master 1 droit Master 1 économie **Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).**
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : La mention de master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles. Seront toutefois pris en compte : - la qualité du dossier - la motivation du candidat - l'intérêt et la connaissance d'un certain nombre d'enjeux liés à la fabrication et la gestion de l'urbain et de ses franges par le candidat
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

	- Stage dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement bienvenu mais non obligatoire
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 26/03/2018 Fermeture : 24/05/2018